

**Statistiques sur l'ACE pour l'année de prestation 2023-2024****Tableau 5 : Bénéficiaires et paiements de l'ACE par la région de tri d'acheminement et nombre d'enfants à charge**

Île du Prince Édouard										
	Total, tous les bénéficiaires		1 enfant		2 enfants		3 enfants ou plus		Enfants à charge auparavant	
RTA	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars	Nombre	Milliers de dollars
C0A	5 160	38 467	2 020	8 954	1 920	15 130	940	13 651	280	732
C0B	3 320	26 586	1 340	6 161	1 190	9 971	610	9 976	190	478
C1A	2 070	15 167	1 000	4 700	640	5 569	260	4 303	160	594
C1B	1 680	10 650	680	2 745	660	4 578	260	3 110	80	217
C1C	630	4 428	280	1 283	220	1 743	90	1 268	40	135
C1E	1 460	9 888	620	2 644	540	3 989	220	3 022	80	232
C1N	1 790	13 499	720	3 349	660	5 663	270	4 079	140	408
Total	16 110	118 685	6 660	29 835	5 830	46 644	2 650	39 409	970	2 796

Notes:

1. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine la plus proche et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Un zéro [0] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
3. Les enfants dans une entente de garde partagée sont comptés sous chaque bénéficiaire.
4. L'ARC utilise l'adresse postale et le code postal du déclarant tels qu'ils apparaissent sur la déclaration de revenus et de prestations T1 pour déterminer la région de tri d'acheminement. Les totaux de ce tableau peuvent ne pas correspondre à ceux des autres tableaux de cette publication en raison de l'absence de renseignements sur la RTA.